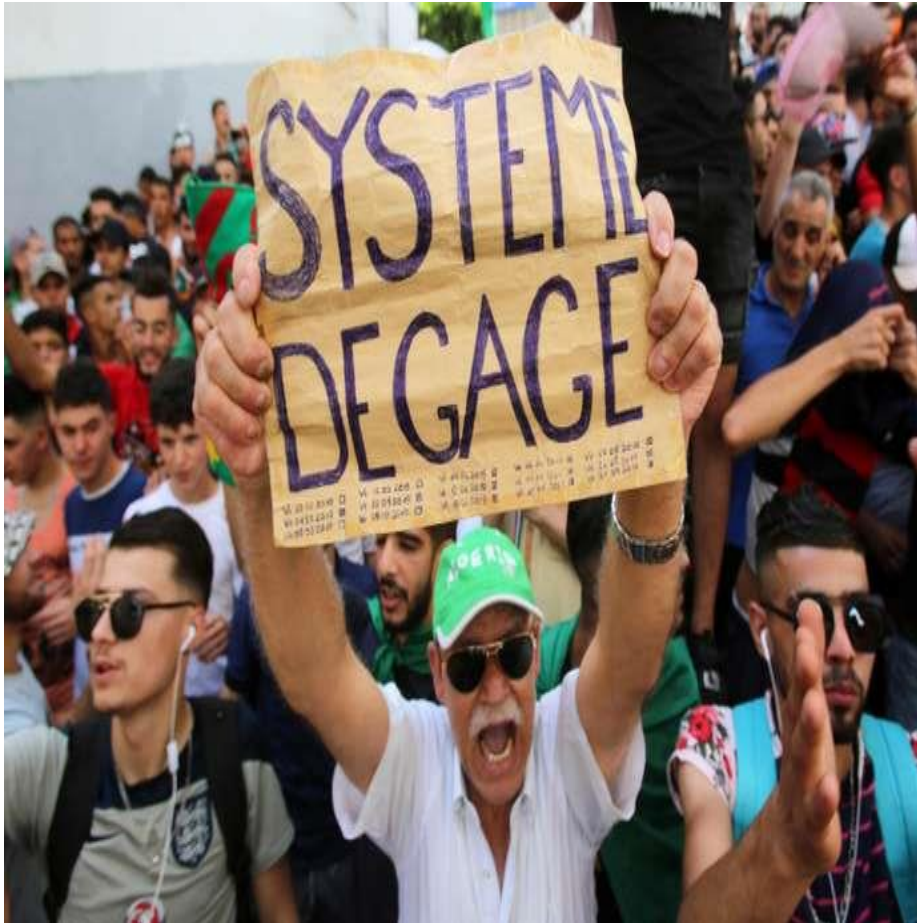


## SYSTÈME DEGAGE

### Contribution au décryptage d'un slogan

Ahmed Dahmani

*« Le colonisé est un envieux. Le colon ne l'ignore pas qui, surprénant son regard à la dérive, constate amèrement mais toujours sur le qui-vive : « Ils veulent prendre notre place. » C'est vrai, il n'y a pas un colonisé qui ne rêve au moins une fois par jour de s'installer à la place du colon. »*  
Frantz Fanon, *Les damnés de la terre*



Le mouvement populaire et citoyen qui agite l'Algérie ces derniers mois a impulsé une dynamique de changement inédite dans l'histoire du pays depuis son indépendance. Il ouvre la voie de l'émancipation et de l'autonomie de la société à l'égard d'un système de pouvoirs autoritaire et inhibiteur.

Ce processus révolutionnaire a fait évoluer les mots d'ordre au fil des événements et des mobilisations : refus, d'abord, du cinquième mandat et de la prolongation du quatrième; puis, rejet des élections programmées et des figures du pouvoir, etc... Mais le mot d'ordre, « Système dégage ! » - scandé systématiquement depuis le début du mouvement – bouscule le statu quo mortifère imposé à la société par le pouvoir autoritaire depuis des décennies. Il interpelle aussi une pensée enfermée dans des schémas analytiques relativement datés et, surtout, peu explicatifs des phénomènes sociopolitiques en cours.

Pourtant ce slogan exprime et incarne toute la profondeur et le radicalisme du mouvement populaire. Il dépasse la personnalisation du pouvoir avec le slogan « Yetnahaw gaa ! » (« Qu'ils dégagent tous ! »), lequel renforce le « Système, dégage ! »<sup>1</sup>.

Intuitivement donc, par une sorte d'intelligence collective, les Algériens semblent bien conscients que le rejet des personnes, quelle que soit leur importance, ne suffit pas. Ce rejet ne se limite pas non plus au système politique autoritaire avec ses élections truquées, ses partis satellites, ses organisations affidées, etc. Il s'agit de remettre en cause tout un « système », toute une architecture de pouvoirs, d'intérêts, de privilèges.

Un « système » qui, depuis l'indépendance, a produit l'exclusion et la marginalisation des Algériens dans la gestion de

---

<sup>1</sup> Il y eut bien un rejet de Bouteflika et de sa « Issaba » (bande), mais comme symboles de ce « système ».

leur présent et de leur avenir. Certes, l'étau qui enserme et asphyxie la société s'est quelque peu desserré au rythme des mobilisations, des contestations et des luttes multiformes que les Algériens ont menées, souvent, au prix de leur liberté. Des espaces d'expression autonome ont été ouverts, toujours incertains, souvent fragiles<sup>2</sup>. Mais ils n'en sont pas moins réels et prometteurs comme ceux que les Algériens ont conquis ces derniers mois.

La trame de fond de ce « système », son axe structurant, demeurent quasiment inchangés. Même si certaines structures, formes et acteurs - sociologie et démographie obligent - ont pu évoluer ou changer. En son cœur, il y a l'État qui émerge à l'indépendance et qui va s'imposer à la société comme son tuteur patenté. A partir de cet État et autour de lui s'organise toute l'architecture socioéconomique et politique : un « système ». Avec les caractérisations suivantes : un régime politique fondamentalement autoritaire ; une organisation globale de la société (économie, politique, culture, ...etc.) et des rapports sociaux par l'État ou dans sa proximité ; la mise en place de nouvelles inégalités sociales fondées essentiellement sur le rapport politique, le rapport à l'État.

Notre travail ambitionne de contribuer au décryptage de ce « système » qui s'est édifié autour du Tout-Etat, en faisant ressortir sa formation qui remonte au lendemain de l'indépendance<sup>3</sup>, à travers quelques jalons de son histoire et quelques mécanismes de son fonctionnement et de ses principaux acteurs. Enfin, ce « système », qui ne fait plus illusion, est profondément inégalitaire, et ce sont soit la place qu'on occupe dans l'État soit sa proximité avec lui qui sont source de revenus et de privilèges divers.

---

<sup>2</sup> Le printemps berbère d'avril 1980, qui ne se réduit à la revendication identitaire, avait pour la première fois depuis l'indépendance mis en avant l'exigence démocratique, le pluralisme politique et culturel.

<sup>3</sup> Il est symptomatique de noter que le dernier président « démissionné » a été l'un des concepteurs de ce « système » que les Algériens veulent « dégager ».

## I) **État, pouvoirs et système**

Le nouvel État indépendant en 1962 va s'imposer durablement à une société meurtrie, affaiblie et déstructurée par la domination et l'exploitation coloniales et par plus de sept ans de guerre de libération nationale.

L'entreprise de modernisation et de développement, dont il fait sa mission fondamentale, sera sa justification et sa légitimation. Le bilan n'est ni à la mesure des objectifs et attentes, ni même des ressources mises en œuvre et des énergies dépensées. La mobilisation populaire actuelle pour un changement radical de l'ordre étatique en est l'expression la plus édifiante.

Mais cet État se différencie de l'État moderne même s'il lui emprunte certaines de ses structures, de ses modes d'organisation et de fonctionnement. Au niveau institutionnel, le principe de séparation des pouvoirs (législatif, judiciaire et exécutif) a toujours été retenu et inscrit dans les textes, mais, dans la pratique, le pouvoir réel, déterminant, s'est toujours exercé en dehors des structures et institutions officielles, apparentes, affichées. Il se loge plutôt dans des cercles restreints, des cénacles, des groupes informels mouvants dont les membres se recrutent d'abord au sein du complexe militaro-sécuritaire. Autour de ce noyau central gravitent les autres appareils de l'État, des entreprises, des partis, des syndicats, des associations et des « personnalités ». L'opacité de ce système de pouvoirs est la règle. L'idée de l'existence d'un « pouvoir occulte » mais bien réel, agissant dans l'ombre, très répandu au sein de la société algérienne et ailleurs, n'est pas un simple élément de langage.

Au niveau économique, l'État monopolise la majeure partie des moyens de production et d'échange. Et le champ politique, jusqu'à la tentative d'ouverture opérée après octobre 1988, demeure sous son contrôle - plus particulièrement du complexe militaro-sécuritaire. Celui-ci ne cesse de délimiter et de contrôler le champ d'évolution et d'expression des pratiques politiques. Parmi les acquis du processus révolutionnaire en

cours, le dévoilement, s'il en était besoin, du pouvoir réel incarné par le chef de l'état-major qui multiplie discours et décisions qui ne correspondent nullement à ses prérogatives constitutionnelles<sup>4</sup>. Ce même chef d'état-major qui, dernièrement tout en citant, *ad nauseam*, la constitution, « suggère » de convoquer le corps électoral à la mi-septembre et l'organisation de présidentielles pour la mi-décembre 2019. Faisant fi du rejet par les Algériens des scrutins programmés en avril puis en juillet derniers et finalement annulés.

Face à cet État, la société civile est une simple figure de style. L'État lui dénie toute autonomie et liberté. Qui plus est, il s'impose comme l'agent principal, voire exclusif, de sa structuration et de son fonctionnement. Ainsi, dans notre cas, c'est l'État qui joue un rôle fondamental dans le façonnement de la société. Celle-ci se structure à partir de ses articulations avec lui, suit ses développements. Bien sûr, l'État n'opère pas dans un champ vierge, de façon unilatérale et définitive, face à une société qui serait totalement passive.

En fait, l'État agit dans un cadre social avec les aspirations, les ambitions et les intérêts des individus et des groupes. Ceux-ci ont développé leurs propres représentations du politique et du pouvoir, leurs pratiques socio-politiques et culturelles spécifiques.

L'État en Algérie est donc le site permanent de la lutte entre différentes forces, individus et clans aux intérêts et stratégies propres. C'est que cet État est le lieu de l'accumulation des richesses et des privilèges, le point de rencontre de tous les rentiers et prédateurs. La question de son contrôle a toujours été

---

<sup>4</sup> Lors d'un de ses derniers discours, il a traité les manifestants qui revendiquent un Etat civil et non militaire de traîtres à la nation. De même que, tout en arguant du caractère indépendant de la justice, se permet, en toute contradiction, de porter un jugement sur les manifestants emprisonnés arbitrairement pour déploiement du drapeau amazigh lors de manifestations publiques.

essentielle, vitale. Elle peut conduire les groupes dominants à entrer en conflit et à s'affronter, parfois, violemment, voire même de façon sanglante.

C'est cet État-pouvoirs qui s'impose progressivement à la société jusqu'à vouloir devenir son tuteur patenté. Les différents appareils et structures qui le composent sont détournés de leurs fonctions institutionnelles et ne servent pas l'intérêt général. Ils sont « privatisés » au service des intérêts de la « nomenklatura ». C'est ainsi que les nouveaux groupes dominants qui monopolisent et contrôlent ces appareils étatiques gèrent pour leur propre profit et celui de leurs clientèles et proches les ressources publiques (budget, finances, entreprises, terres, immobilier, etc...)

L'État ne doit donc pas être appréhendé à partir de l'économique, où il est dominant même quand la sphère publique se réduit (cession d'activités, privatisations), puisqu'il est dominant partout. Ou, plus encore, il ne doit pas être perçu à travers ses "présences" dans tel ou tel secteur de la vie sociale, mais en tant qu'il se veut constitutif de ces secteurs et des rapports y afférant. Le problème n'est donc pas seulement que l'État est partout, mais qu'il veut s'occuper de tout, tout construire, tout faire et surtout tout contrôler.

A partir de l'État et grâce à ses appareils et structures se nouent de nouveaux rapports économiques et sociaux. Progressivement se met en place un nouveau système économique et social qui n'est pas capitaliste, même s'il s'intègre dans le système capitaliste mondialisé et qu'il lui emprunte certaines de ses formes (propriété, rente, salariat, etc.). Et la confusion étatsisme-socialisme a fait long feu. Ce système, appelons-le « étatiste »<sup>5</sup>, est celui où tout rapport social doit nécessairement et obligatoirement subir l'hégémonie étatique et les acteurs sociaux composer avec sa domination. Ainsi, la

---

5 Cf. notre ouvrage, Ahmed Dahmani, *L'Algérie à l'épreuve, Économie politique des réformes, 1980-1997*, L'Harmattan et Casbah, 1999.

société devient ainsi de plus en plus dépendante de l'État, qui lui dénie, d'ailleurs, toute autonomie et toute liberté.

## II) **Une Société dépendante de l'État**

La place de l'État dans la sphère économique est sans égale. Le champ politique, malgré une ouverture vers la fin des années 1980, reste dominé par l'État et ses différents appareils de contrôle. La société elle-même est recouverte par la chape étatique, et on ne peut parler dans ces conditions de société civile séparée et indépendante de l'État, et encore moins de contre-pouvoirs<sup>6</sup>. Celui-ci s'impose à une société profondément déstructurée par des décennies de domination et d'oppression coloniales dont les stigmates demeurent vivaces bien des années après l'indépendance<sup>7</sup>.

### 1) *Déstructuration de la société ...*

Au sortir de la colonisation et de la guerre de libération, la société algérienne est affaiblie, totalement déstructurée. La structuration sociale est indistincte, informe. Il n'y a pas de classe sociale organisée autour d'un programme économique et politique capable d'impulser sa dynamique à la société. C'est donc le nouvel État indépendant qui s'assure de la maîtrise de l'ensemble des rouages de l'économie nationale sans *a priori* idéologique, mais par une sorte de nécessité historique. C'est dans le même élan, et en l'absence ou la faiblesse de structures et d'institutions sociales formalisées, qu'il entreprend la réorganisation de la société dans son ensemble.

---

<sup>6</sup> Mohamed Mebtoul, Algérie, la citoyenneté impossible, éd. Koukou, 2018

<sup>7</sup> Karima Lazali, Le trauma colonial, Enquête sur les effets psychiques et politiques de l'offense coloniale en Algérie, éd. Koukou, 2018

Il reconduit, à cet effet, la greffe coloniale avec son mode d'organisation et la plupart de ses structures administratives. Mais cette "réappropriation" des formes étatiques coloniales, marquées par le jacobinisme, se fait dans le cadre de l'idéologie et des pratiques socioculturelles et politiques du mouvement national : culte de l'unanimité, de l'unité nationale conçue comme unicité, autoritarisme, mode de recrutement par cooptation, etc... Tous les discours et toutes les pratiques du nouveau pouvoir sont marqués par cette idéologie et cette culture où l'exploitation du sentiment religieux est institutionnalisée et la religion instrumentalisée. Ils expriment une profonde aversion pour la diversité, la différence, le pluralisme, n'hésitant. Tout écart, toute opposition, sont assimilés à de la division, à un danger pour l'unité nationale, voire à une atteinte à l'indépendance. L'émancipation des champs socio-économique, politique et culturel est rejetée sous prétexte de fractionnement, de division, voire de chaos.

## 2) ... et force grandissante du pouvoir d'État

A l'indépendance en 1962, la formation de l'appareil étatique est déjà très avancée. Celui-ci a déjà pris le dessus sur le parti (FLN), devenu lui-même un simple appareil. Il hérite de l'État colonial la majorité de ses structures et de son mode d'organisation. Mais c'est un État « suspendu dans le vide »<sup>8</sup>, sans assise sociale et sans groupe social doté de traditions politiques, de capacités et de compétences économiques. Les nouveaux maîtres du pouvoir, qui ne peuvent se prévaloir d'un quelconque mandat électif, sont issus des appareils de l'ALN/FLN. Ils vont très vite afficher leur volonté de domination sociale et politique et s'affirmer comme les nouvelles couches dominantes<sup>9</sup>.

---

8 Jean-François Lyotard, « L'Algérie évacuée », Socialisme ou barbarie, mars 1963.

9 Mohammed Harbi, L'Algérie et son destin, Croyants ou citoyens, Arcantère, 1992.



L'affirmation du nouveau pouvoir d'État est d'abord et avant tout politique. La préoccupation essentielle, voire unique, des dirigeants militaires et politiques est la maîtrise du nouvel État comme instrument de contrôle et de gestion de la société dans sa globalité. C'est tout le sens à donner aux luttes intestines et fratricides qui ensanglantent l'été 1962. Elles opposent différentes fractions et dirigeants du mouvement de libération nationale. Au niveau socio-économique, les nouveaux tenants du pouvoir d'État vont se ruer sur les postes administratifs, politiques et économiques désertés par le colonat. C'est à celui qui s'installe le premier, place ses amis et clients autour de lui dans les postes stratégiques des administrations et les entreprises étatisées. On signale bien çà et là quelques tentatives d'appropriation directe des moyens de production mais sans lendemain. La course est plutôt aux postes dans les appareils d'État qui permettent la mainmise et le contrôle effectifs de l'appareil économique. C'est dans ce contexte particulier que s'affirme l'État algérien à l'indépendance, que la réorganisation et la restructuration de la société commencent à se faire par "en haut" et non par "en bas". Par l'État et non par des forces sociales largement embryonnaires et qui vont être profondément marquées par le rapport à l'État - jusqu'à nos jours.



### III) La structuration de la société par l'État

L'intrusion progressive de l'État, son ingérence dans les affaires de la société, vont aller si loin, si profondément, que c'est lui qui dessine, dans une large mesure, les contours et les fondements de l'organisation sociale.

#### 1) L'organisation étatique de la société

Ce processus, qui apparaît à l'indépendance s'accélère et s'approfondit avec le coup d'État du 19 juin 1965 où l'ode à l'État devient la règle. Le maître d'œuvre du système du tout-État est « l'homme du 19 juin », le tristement célèbre colonel Boumediène. Un système qui perdure encore de nos jours avec quelques aménagements à la marge.

La société dite civile est, dans une large mesure, recouverte par l'État. Elle dépend, ainsi que les rapports sociaux,

de son autorité. L'État fait en sorte que chaque agent, pour quelque activité que ce soit, passe par lui. Aucune activité de la société, la plus anodine et la plus banale qui soit, ne peut s'en affranchir. Chaque Algérienne ou Algérien pourrait égrener à l'infini les multiples blocages ou obstacles qu'il rencontre dans son quotidien le plus banal. N'est-ce pas d'ailleurs et surtout, cette volonté des manifestants de ces derniers mois, voire ce désir, de s'affranchir de cette chappe inhibitrice, de cette indicible atmosphère d'étouffement, de cette « malvie » et son lot de « dégoutage », de sentiment d'inutilité que trainent les Algériens tout particulièrement les jeunes.

Car dans ce « système », l'Etat ne se présente pas comme un simple partenaire social. Il est plus que cela, agent lui-même, il s'impose comme une médiation obligatoire entre les différents agents et groupes sociaux. Ceux-ci se soucient principalement de rechercher appuis, soutiens, postes dans les différents appareils de l'État, centres du pouvoir réel, nécessaires à tous privilèges sociaux, ascensions et promotions.

La généralisation de ce schéma conduit à la constitution de réseaux personnels dont l'axe fondamental de regroupement est l'État. L'organisation sociale apparaît alors comme une superposition de "parapluies" protecteurs portés par les membres des différents appareils et organismes de l'État, protégeant ainsi proches, amis, collaborateurs, clients, alliés, etc... Dans la nouvelle organisation sociale algérienne, le système de parenté, la région, le clan jouent un rôle essentiel dans l'articulation des différents réseaux. En l'absence de statuts précis, de lois, de règlements la régissant, cette organisation sociale repose de façon généralisée sur un système de transactions, de marchandages, d'équilibres entre les différentes composantes du pouvoir d'État. L'instabilité de ce type d'organisation est chronique. Car, en effet, les transactions peuvent ne pas aboutir, les équilibres peuvent être remis en question à tout moment et rompues ainsi à chaque fois. Il peut arriver qu'un membre influent et protecteur soit éliminé de l'appareil d'État, et c'est alors toute sa "chaîne" de protégés, de clients, de parents, etc., qui se retrouve mise à nue. Et cette « chaîne » est alors dans

l'obligation de trouver un autre "protecteur" sous peine de disparaître et de perdre ainsi ses avantages et ses privilèges. Voire de finir au fond d'un cachot, comme le sont aujourd'hui tous les proches et/ou assimilés de l'ancien président aujourd'hui démissionné. C'est tout le sens que prend la campagne dite « anti-corruption » visant certains responsables politiques et leurs obligés dits « oligarques ».

Les normes sociales, les valeurs culturelles et les comportements sociaux qui fondent ou régissent la société portent la marque de l'État, de son poids écrasant. Ils perpétuent et renforcent une culture et des traditions sociales et politiques marquées par l'interventionnisme et la pression étatique sur la société à travers des siècles. L'étape de la colonisation a été la plus lourde et la plus caractéristique de cet état de fait. La violence de la domination coloniale (spoliations, expropriations, mise au travail forcée...etc.) s'est exprimée à travers des actes politiques vécus par la société algérienne en tant que tels. Celle-ci n'a connu le capitalisme qu'à travers le prisme politique de l'État colonial. Le rapport au colon est intériorisé comme un rapport politique avant d'être économique ou social. L'exploitation et les inégalités sociales sont la résultante de la domination exercée d'abord par l'État avant d'être celle du colon. Au sortir de la guerre, la société algérienne est profondément marquée par ce type de rapport et aspire à ce que l'indépendance aboutisse à son inversion.

## *2) De l'égalitarisme à l'« assistanat »*

La colonisation française a été extrêmement brutale, menée par un État colonial autoritaire et répressif. La guerre de libération nationale a elle aussi été particulièrement dure et meurtrière. La société algérienne en sort profondément traumatisée et meurtrie. Deux sentiments marquants vont la caractériser jusqu'à nos jours : un esprit égalitariste très fort et l'attente de tout de l'État. Les Algériens ont vécu l'épreuve coloniale collectivement. Celle-ci n'a épargné que très peu d'entre eux, laminant toutes les catégories sociales. La

déstructuration de la société a été quasi totale. La différenciation sociale demeure peu marquée parmi les autochtones. La lutte de libération nationale qui a rassemblé l'immense majorité d'entre eux va encore plus renforcer le sentiment de fraternité et de justice qu'ils semblent retrouver en 2019 lors des manifestations de ces derniers mois. À l'indépendance, le nouvel État indépendant est perçu par la société algérienne comme le rédempteur et le garant de l'équité : celui qui doit guérir tous les maux, effacer toutes les frustrations causées par l'État colonial, satisfaire tous les besoins et promouvoir l'égalité entre citoyens. Les Algériens, dans leur grande majorité, aspirent à un État bienveillant et bienfaiteur qui leur ferait oublier la domination et l'exploitation passées, qui devrait supprimer les inégalités et bannir les injustices. La dignité doit être garantie et le bien-être pour tous assuré. Tous les biens et services dont les Algériens ont été privés ou dépossédés (terre, travail, logement, santé, culture, savoir, pouvoir politique, ...), le nouvel État indépendant se doit de les leur restituer ou apporter. Cette attente et cette confiance vis à vis de l'État constituent un puissant facteur de légitimation de l'État lui-même et de l'action de développement qu'il se doit d'initier.

Pour les Algériens, l'État ne représente donc pas seulement le symbole de l'indépendance nationale, sa concrétisation institutionnelle. Il est comme « investi » par la société de la tâche de développement et d'égalité économiques, sociaux et culturels auxquels elle aspire. Fort de cette « mission », l'État ne cesse d'étendre ses prérogatives, sa mainmise et son contrôle sur toutes les activités économiques et sociales. Depuis les années 1960-1970 – une période inaugurale de cet état de fait - les Algériens attendent tout de l'État (travail, logement, santé, instruction, culture et jusqu'aux loisirs). Le large éventail de la demande sociale qui n'a cessé d'évoluer quantitativement et qualitativement va placer les citoyens dans une position d'assistés de l'État. Et ce dernier, se trouve en quête perpétuelle de ressources à redistribuer aux différentes catégories sociales en contrepartie de leur consentement, à défaut de leur adhésion.

La société est alors dépossédée de toute dynamique propre, de toute initiative et de toute autonomie. Avec le processus révolutionnaire en cours, les Algériens semblent vouloir rompre avec la singulière « servitude volontaire » qui les a caractérisés ces dernières décennies.

#### **IV) Un système d'inégalités et d'injustices**

L'organisation sociale qui se met en place en Algérie par et autour de l'État est inégalitaire dans son essence et ses fondements. Et c'est du côté de l'État, du pouvoir politique, qu'il faut rechercher l'origine et les modalités de différenciation sociale, de constitution des groupes sociaux.

##### **1) *La détermination politique de la différenciation sociale***

Le mode de recrutement des agents de l'État et de ses appareils et structures ne se fait pas sur la base de la compétence, du savoir, du mérite, mais plutôt sur la base du clientélisme, de l'esprit de clan ou de région. Les individus qui accèdent à des postes dans toutes les structures publiques n'ont pas à l'esprit, en règle générale, le service de l'État, mais comment s'en servir pour satisfaire leurs intérêts personnels et ceux de leur groupe, de leur clan.

Les groupes sociaux dominants, qui se sont formés depuis l'indépendance, ne dépendent pas tant de leur place dans la sphère économique que de leur maîtrise des appareils et rouages de l'État et des sphères publiques en général, en raison de la position prépondérante qu'occupe l'État par rapport à la société.

C'est donc du côté de l'État qu'il y a lieu de rechercher les fondements de la différenciation sociale. Celle-ci ne résulte pas fondamentalement de la société civile, de ses contradictions, mais principalement des rapports qu'entretiennent les différents

agents et groupes sociaux avec l'État. Il s'ensuit que la division majeure de la société, fondatrice de toutes les autres, c'est la division politique, la distribution du pouvoir entre détenteurs de la force et assujettis à cette force. L'État, dans cette perspective, est la cause première des phénomènes de domination sociale<sup>10</sup>. Il n'est donc pas l'expression ou l'instrument d'une classe bourgeoise déjà constituée mais, bien plutôt, le lieu de production et de reproduction d'un nouveau groupe dominant, un groupement d'intérêts.

## 2) *État et groupement d'intérêts*

L'agitation tendant à faire accroire à l'émergence d'une « oligarchie » en Algérie participe de la confusion politique et intellectuelle entretenue par le pouvoir. La plupart des patrons de groupes « privés », complaisamment présentés comme des « capitaines d'industrie » n'ont amassé leurs immenses et indécentes fortunes, aussitôt placées à l'étranger, qu'en profitant de la commande publique. De là, l'idée que cette « oligarchie » viendrait à contester le pouvoir politique réel n'a pas résisté à l'épreuve des faits<sup>11</sup>.

C'est aussi vite oublier que, depuis le milieu des années 1960, le secteur privé local n'a pu se développer qu'à l'ombre, souvent « bienfaitrice », de l'État : marché local en expansion permanente, protectionnisme, marchés publics, approvisionnement en matières premières à des prix subventionnés par l'État, cession des inputs distribués et/ou produits par le secteur étatique à des prix contrôlés souvent inférieurs au prix de revient local et même au prix d'achat sur le marché mondial, ... etc. Le regretté Djilali Liabès évoquait très justement la constitution de véritables "rentes de situation" qu'on ne peut réduire à la puissance matérielle des entreprises, mais qui sont à rapporter à "la matérialisation d'un

---

<sup>10</sup> Pierre Clastres, *La société contre l'Etat*, Minuit, 1978

<sup>11</sup> Les arrestations de patrons privés se sont multipliées ces derniers mois

capital-relations qui, lui, obéit à une autre logique"<sup>12</sup>. Les deux dernières décennies vont voir s'accroître cette « autre logique » où le président illégitime<sup>13</sup> met en place tout un système de redistribution des ressources publiques. De nouvelles clientèles sont « promues », dont la préoccupation principale est de s'intégrer ou, à tout le moins, de s'approcher des cercles de la prédation qui ont mis le pays en coupes réglées : crédits bancaires sans limite ni règles prudentielles, fraudes fiscales en toute impunité, voire encouragées, licences exclusives d'exploitation et d'importation, etc...

Toutes les ressources économiques centralisées, monopolisées ou simplement contrôlées par l'État sont donc l'objet de convoitises et de luttes entre les différents groupes, clans, individus qui occupent ou gravitent autour de l'État. Le secteur économique étatique qui monopolise l'essentiel de ces ressources devient une sorte de fief que se négocient et/ou se partagent les membres de ce groupement d'intérêts.

L'absence de projet unifié et cohérent, l'instabilité liée au mode de domination politique nous conduisent plutôt à parler de « groupement d'intérêts » que de classe sociale. Sa nature composite le définit comme une somme de stratégies individuelles ou de groupes dont l'unité factice, et non la cohésion, est assurée par la faction militaro-sécuritaire. Celle-ci, dont la puissance est sans partage, est celle qui détient le pouvoir politique déterminant au sein de l'État. Certains de ses éléments occupent les postes clés dans la hiérarchie de l'État, dans les structures politiques et économiques stratégiques.

---

12 Djilali Liabès ; *Naissance et développement d'un secteur privé industriel*, thèse en sociologie, Aix-Marseille, 1982, p.124.

13 Noter la « fascination » intéressée (?) des cercles tiers-mondistes comme ce fut le cas du célèbre sociologue suisse, pourfendeur de l'impérialisme occidental. Dans « Afrique-Asie » de juillet-août 2008, il plaide pour que « Le Nobel de la paix pour Abdelaziz Bouteflika, un acte de réparation », poursuivant qu'il « est aujourd'hui un des hommes d'Etat les plus prestigieux et les plus écoutés du monde ».



Le groupement d'intérêts dominant n'est pas homogène. Les membres qui le composent ont des statuts divers, des revenus différents. Il n'est pas non plus définitivement stabilisé. Du fait qu'il tire et acquiert son statut du pouvoir politique, il est sujet à transformation et à changement. Plus particulièrement, la plupart des membres, principalement les civils, qui le composent n'ont pas l'assurance d'un statut définitif et permanent. Celui-ci est toujours susceptible de changement, d'évolution constante à la "hausse" ou à la "baisse". Il est lié à l'état des rapports de force politiques, à la conjoncture du moment. C'est ce qui permet d'expliquer, en grande partie, comment chaque titulaire d'un poste dans un appareil, organisme ou une quelconque structure étatique va tenter de le mettre à profit très rapidement n'étant pas toujours sûr de le conserver assez longtemps. Chaque position de pouvoir dans une structure ou un rouage étatique quel qu'il soit devient alors un lieu stratégique d'enrichissement et de privilèges divers.

Les couches populaires elles-mêmes, subissant les inégalités et les injustices les plus graves, sont entraînées dans ces dynamiques. La course à l'argent facile, l'arrivisme, le chacun pour soi, sont devenus les nouvelles règles sociales. Dans leurs pratiques quotidiennes les Algériens vont développer toute stratégie, tout comportement, tout accommodement, y compris immoral, pour parvenir à leurs objectifs : travail, logement, actes administratifs, etc. Tout en faisant montre de désengagement et de défiance à l'égard de l'Etat et de tout qui le représente. Celui-ci a imposé un ordre social où règnent l'attentisme et la résignation nourris par l'autocensure et un silence intérieur ravageur - des citoyens passifs et consentants que remet en cause le mouvement populaire aujourd'hui. Les gestes de civisme, de solidarité, de joies partagées, etc., lors des manifestations sont les signes d'une civilité et d'une citoyenneté en mouvement. Les prémices d'une lutte, autrement plus ardue et complexe, contre la corruption et tous les actes sociaux qui minent la société algérienne aujourd'hui : individualisme, tricheries, passe-droits, etc.

En près de sept mois de mobilisation massive et pacifique, les Algériens renouent avec l'espérance d'une

citoyenneté émancipée, inventive et créative. Depuis l'indépendance, l'Etat-pouvoirs a multiplié les techniques d'atomisation et de contrôle de la société. Ce cycle de domination politique, de marginalisation sociale et d'étouffement culturel est aujourd'hui remis en cause par les jeunes manifestant(e)s et leurs aîné(e)s qui étonnent par des capacités insoupçonnées de déconstruire le « système » et de déjouer ses pièges. Souvent avec humour et créativité artistique<sup>14</sup>. Au fil des mobilisations, et par une sorte d'accélération de l'histoire, ils forgent leur statut de citoyens dans une société libérée des nombreuses chaînes que l'Etat-pouvoirs leur a imposés depuis l'indépendance pour les exclure de tous mécanisme et processus de décision.

---

14 Une exhibition artistique (danse hip hop) de soutien au mouvement populaire exécutée par deux danseurs installés à Montréal au Canada : <https://drive.google.com/file/d/0BwZJdr-1FyXdQkNOUIUwMHhqSmVsS2VzOUZvV3FGY3hIWGpv/view?usp=drivesdk>



Le mouvement populaire, par les questions qu'il soulève, par les revendications de participation citoyenne, s'inscrit de fait dans la durée. La tâche est complexe et difficile. Elle est entravée d'obstacles et d'embuches divers, et elle sera longue à se dessiner. Celle de la construction de la société s'est engagée. Celle de la nation réconciliée avec elle-même doit être préservée de toutes les tentatives d'enfermement et renforcée dans sa pluralité. Et la refondation ainsi que la réappropriation de l'Etat par les Algériens sont une nécessité impérieuse, vitale.

**Paris le 20 septembre 2019**